



**SUJET : ETABLISSEMENTS DE SANTE MINISTERES ACHATS COOPERATIONS  
HOPITAL CHU-CHR FINANCES CONGRES DGOS**

**Achats hospitaliers: le recours au Resah, à l'Ugap et à UniHA va être recommandé pour tous les GHT sur certains marchés (DGOS)**

(Par Morgan BOURVEN, aux Journées de l'achat hospitalier)

MONTRouGE (Hauts-de-Seine), 8 décembre 2015 (APM) - Les responsables des achats des futurs groupements hospitaliers de territoire (GHT) pourront recourir aux opérateurs d'achats mutualisés Ugap (Union des groupements d'achats publics), UniHA et Resah (Réseau des acheteurs hospitaliers) pour les segments à vocation nationale, a annoncé Jean Debeaupuis, directeur général de l'offre de soins (DGOS), mardi lors des Journées de l'achat hospitalier organisées par le Resah.

Ces journées, organisées mardi et mercredi à Montrouge, sont placées sous le thème "L'achat hospitalier à l'heure des grandes réformes: vers une nouvelle organisation".

Parmi ces grandes évolutions, figurent les GHT dont la création est prévue dans le projet de loi de santé. Ils prévoient la mutualisation de la fonction achat entre les établissements du groupement. C'est "l'un des marqueurs qui va différencier les GHT des communautés hospitalières de territoire [CHT] ou des groupements de coopération sanitaire [GCS]", a souligné Jean Debeaupuis en ouverture des journées.

Cette mutualisation "permettra des synergies renforcées entre établissements de santé, dans une optique de performances économiques accrues", a-t-il assuré.

Le domaine des achats va être caractérisé par "quatre axes majeurs d'évolution", a-t-il poursuivi. Le premier est le fait que cette fonction soit mutualisée, ce qui permettra "une diffusion de processus d'achats performants au profit de tous les établissements membres". Ensuite, le deuxième axe est "la mise en place d'un contrôle de gestion achats, d'une cellule juridique et d'un système d'information (SI) achats dédiés", qui simplifiera et fluidifiera le processus. Les deux derniers axes majeurs d'évolution sont une "compétence et professionnalisation" renforcées et "une confirmation du rôle stratégique des achats, avec le rattachement du directeur achat au directeur de l'établissement support".

### TROIS NIVEAUX D'ACHATS

Les équipes achats auront "trois niveaux d'action à leur disposition", a poursuivi Jean Debeaupuis, confirmant les annonces du président et du directeur général d'UniHA, Philippe Jahan et Bruno Carrière, le 24 novembre (cf APM SAN1NYD23L). Elles pourront "instruire les marchés en propre" ou "recourir à des opérateurs d'achats mutualisés externes, soit régionaux, soit nationaux".

L'objectif de la DGOS est en effet de "susciter l'émergence d'opérateurs achats mutualisés, performants et au service des fonctions achats des GHT", a-t-il expliqué. Pour faciliter cette émergence, elle va "distinguer des segments d'achat à vocation nationale d'une part, et des segments d'achat à vocation régionale".

Pour les segments à vocation nationale, "le recours aux opérateurs d'achats nationaux sera recommandé", a-t-il dit. Trois acteurs, "trois seulement", pourront intervenir au niveau national: il s'agit d'UniHA, du Resah et de l'Ugap, a-t-il détaillé.

Le caractère national d'un segment d'achat sera défini par "la possibilité d'harmonisation des besoins au niveau national et la capacité du marché fournisseur à faire une offre viable à tous les établissements, sur l'ensemble du territoire".

En cas de constat d'impossibilité d'harmoniser les besoins au niveau national, ou d'incapacité des fournisseurs à proposer une offre viable, les segments seront considérés comme "régionaux".

Dans le cadre de la réforme territoriale, qui verra l'émergence de nouvelles régions, les opérateurs régionaux devront "mutualiser progressivement leurs offres" pour éviter les doublons.

"Notre ambition est d'accompagner ce processus de mutualisation des groupements de commande existants, pour qu'ils atteignent une taille critique leur donnant accès à de nouveaux leviers de performance et à la mise en oeuvre de ressources rares (cellules juridiques, SI achats, etc.)", a précisé Jean Debeaupuis.

Ce partage entre segments nationaux et régionaux "sera questionné périodiquement, en principe annuellement". Il ne sera pas "rigide" et prendra en compte "les évolutions du marché fournisseur et des pratiques de l'hôpital", a dit le DGOS.

Dans ce contexte, le rôle de la fonction achat des GHT sera important pour "questionner" et "challenger" ces marchés et, in fine, être un levier de la performance.

mb/ab/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

MB0NZ1VJU 08/12/2015 18:58 POLSAN - ETABLISSEMENTS

©1989-2015 APM International.